



## DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE

Chaque année, de généreux donateurs comme Melanie Yach (à gauche) témoignent leur soutien envers les personnes atteintes de SP et leur famille en faisant le don d'une police d'assurance à la Société de la SP. Ce type de don figure au second rang des dons testamentaires les plus populaires auprès des Canadiens.

« Après avoir considéré plusieurs options, j'ai finalement décidé de contracter une nouvelle police d'assurance vie dont la Société de la SP serait bénéficiaire. Ce type de don me permet de combler mon désir d'aider la Société de la SP tout en assumant mes responsabilités envers mes filles. » – Melanie Yach

### QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE TYPE DE DON ?

- › **Vous aiderez des Canadiens** comme Alex (en bas, à droite), dont la participation à une étude sur les cellules souches subventionnée par la Société de la SP lui a permis de contribuer au mieux-être de sa collectivité en tant que médecin, ami et membre actif. Vous aiderez aussi de très nombreuses personnes aux prises avec la SP qui bénéficient de programmes offerts par la Société de la SP dans le but d'optimiser leur qualité de vie.
- › **Il s'agit d'une option très souple** : vous choisissez ce qui vous convient, à vous et à votre famille. Une vaste gamme de produits, de prix et de périodes de versement vous est offerte.
- › **Vos frais d'homologation seront réduits**, puisque le produit d'une police d'assurance vie n'est pas assujéti à ces frais.
- › Votre don pourrait vous donner droit à un **crédit d'impôt immédiat**.

### COMMENT PROCÉDER POUR FAIRE UN DON D'ASSURANCE VIE ?

1. Prenez rendez-vous avec votre planificateur financier.
2. Souscrivez la police d'assurance vie qui répond le mieux à vos besoins et désignez la Société de la SP comme bénéficiaire ou comme titulaire et bénéficiaire de cette police.
3. Communiquez avec la Société de la SP pour l'aviser de votre don.

Nous espérons qu'après avoir pris les dispositions nécessaires à l'égard de vos proches, vous envisagerez de faire un don d'assurance vie au profit des Canadiens qui vivent avec la SP.

**1 800 268-75822** ♦ **avenirsanssp.ca**



Avis de non-responsabilité : les renseignements contenus dans la présente brochure ne sont pas des conseils juridiques ni des conseils de planification financière. Si vous envisagez de faire un don planifié, il convient de consulter un ou plusieurs conseillers professionnels. N° d'enregistrement : 10774 6174 RR0001

